

DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL
sur le Compte Administratif
de la Commune de : PLANIOLES 2015

Date de la convocation : 29/02/2016
 Séance du : 4/03/2016 à 20 heures 30.

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre des membres présents :	8
Nombre de suffrages exprimés :	8
Votes Contre : 0 Pour :	8

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Robert CARSAAC, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2015 dressé par M. Raymond AURIERES, après s'être fait présenter le Budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0.00	97982.11
Op. de l'exercice	214514.56	272843.60
Totaux	214514.56	370825.71
Résultat de clôture	0.00	156311.15

Besoin ou excédent de financement :

Restes à réaliser :

Besoin ou excédent de financement :

Besoin ou excédent total de financement :

Investissement	Recettes ou excédent	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	24301.93	0.00
Op. de l'exercice	28288.26	49516.34
Totaux	52590.19	49516.34
Résultat de clôture	3073.85	0.00

3073.85	0.00
8000.00	0.00
8000.00	0.00
11073.85	0.00

Ensemble	Recettes ou excédent	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	24301.93	97982.11
Op. de l'exercice	242802.82	322359.94
Totaux	267104.75	420342.05
Résultat de clôture	0.00	153237.30

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :

11073.85	au compte 1063 (Investissement)
145237.30	au compte 002 (Fonctionnement).

3° constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, résultat d'exécution et au fonds de roulement au bilan d'entrée et de sortie.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur Raymond AURIERES, Maire, s'est retiré et n'a pas participé au vote.
Ont signé au registre des délibérations MM : Thomas BREHAULT, Lucette CARSAAC, Robert CARSAAC, Jean-Paul CHASSAING, Bénédicte HEISER, Michel FERRAND, Guy LACOUT, Pascal ROUANET.
 Excusés : Stéphane SEBAA, Sylvain VARIER.

Pour expédition conforme, le Président.